

Contact :
Dr Gilles A. GEORGET
Coordination des
Prélèvements d'organes et
de tissus
CHU de Toulouse
Tél : 05 61 77 93 43

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CHU DE TOULOUSE

Toulouse, le 20 juin 2011

Journée Nationale du Don : « Pour sauver des vies, il faut l'avoir dit »

Le **Mercredi 22 Juin 2011**, le CHU de Toulouse se mobilise pour accompagner la 11^{ème} journée nationale de réflexion sur le don d'organes et de greffe.

Sous l'égide de l'Agence de la Biomédecine, les équipes de la Coordination Hospitalière de Prélèvement d'Organes et de Tissus du CHU de Toulouse, rencontreront le grand public **le 22 Juin de 10h à 16h à la station de métro Jean Jaurès** pour informer, répondre aux questions concernant les nécessités et les modalités des dons d'organes et de cornées.

En 2010, 15614 personnes étaient en liste d'attente de greffe au niveau national. 4708 greffes d'organes ont pu être réalisées mais plus de 9000 personnes sont restées dans l'espoir d'une greffe salvatrice. 437 personnes sont décédées sans avoir pu être greffées. L'espoir de ces personnes en liste d'attente, le faible nombre de donneurs potentiels justifie l'effort de sensibilisation de la Journée Nationale du 22 Juin.

A condition qu'il n'en ait pas exprimé l'opposition, tout citoyen français, dans un esprit de solidarité de santé, est présumé donneur d'organes et de tissus si les circonstances permettent de l'envisager. La Loi exige que la non-opposition du défunt soit recherchée dans le Registre National des Refus et auprès de ses proches.

En 2010, le taux d'opposition a été de 34%, soit plus de 1000 cas de mort encéphalique qui n'ont pas souhaité être donneur d'organes ou pour lesquels la famille n'a pas su qu'elle était l'opinion du défunt. Cela représente plus de 3000 greffes non réalisées.

Hormis le don de rein, donner ses organes est le fruit d'une réflexion personnelle qui ne peut se réaliser qu'après la mort, dans des circonstances peu fréquentes. Pour être sûr d'être suivi dans ses dernières volontés, ses convictions, il est nécessaire d'en avoir informé ses proches.

La démarche est beaucoup plus consensuelle si la famille peut témoigner d'un tel souhait : « **Don d'organes : pour sauver des vies il faut l'avoir dit** ».

Le CHU de Toulouse est un important centre de greffes d'organes, un centre de référence de greffes de cornées : 192 greffes d'organes réalisées en 2010. L'établissement dans son ensemble s'associe à la sensibilisation au Don d'organes qui est l'étape initiale de cette chaîne de solidarité.